

DELIBERATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DES
COMMUNES DU CENTRE-OUEST



Séance du 14/08/2018
2^{ème} convocation

Extrait n°30



Nombre

De conseillers en exercice : 38

De Présents : 15

De Votants : 15

Le quorum n'ayant pas été atteint le mercredi 08 août 2018, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances le mardi 14 août 2018, sous la présidence de M ANTOYISSA Zainoudine. Réuni en 2^{ème} lecture, il a valablement délibéré sans condition de quorum.

Date de la convocation : le 08 août 2018

Présents :

ANTOYISSA Zainoudine, MADI Said, YOUSOUFOU Soulaïmana, HAROUNA Attoumani, HAMADA Dahalane Patrick, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, SAID Mohamed Barrabe, BACAR Inchaty Soilih, ALI Fatima, MIKIDADI Madihali, HAMIDOU Mouhamadi Ali, DOUKAINI Kamaria, MAHADI Salima, IBRAHIMA SAID Maanrifa, MAHAMOUD Hadhurina Souffiani

Absents :

ALI-MALOU ASSANI , CHANFI Dahabia, MADI MARI Moissoukari, MAHAMOUDOU Laouia, MASSIALA Sadanati, , MROIVILI Amina Moilim, MVOULANA Chakila Laila, SAINDOU Dhoirifia, AHMED Aida Houlame, ANTOINE Ibrahim Salim, AHMED-COMBO Ali, BAMANA Anhya, , HAROUNA Zaidani, MATTOIR Abdullah, ATTOUMANI Issoufi, ABDOU-MADI Saandati, AHMED Fatima. ABDOU Mikidachi, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Said, , HAIDAR Mohamed El-amine, KAMARDINE Mansour, MADI ASSANI Binti

A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame ALI Fatima

Objet : Création de poste

L'urbanisme et le développement économique sont désormais des compétences intercommunales. Un poste de cadre A ou B est à créer pour permettre l'embauche d'une personne en charge de ces missions.

Cet agent assurera notamment, le suivi de l'élaboration du PLU intercommunal, le suivi et l'animation de l'ensemble de la procédure d'élaboration du PLU et des procédures communales en cours si besoin, ainsi que des processus généraux de concertation mis en place en lien avec le bureau d'études.

Pour ce qui est de la mission développement économique, cette personne assurera le suivi de tous les dossiers de la 3CO dont l'économie est une composante. Elle appuiera le DGA dans ses actions en faveur du développement économique.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- La création d'un emploi de cadre A ou B à pourvoir à temps plein dans les meilleurs délais sur concours, par mutation, transfert, mise à disposition ou contrat;
- L'application d'une rémunération basée sur les dispositions du statut de la fonction publique territoriale et le régime indemnitaire mis en place au sein de la 3CO,
- Et d'autoriser le président à signer tout document permettant l'exécution de la présente délibération.

Le président certifie que le compte-rendu de la séance sera affiché à la CCCO le 16 août 2018.

Fait et délibéré, le 14 août 2018

Pour extrait conforme,
Le président

